

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 8-9

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

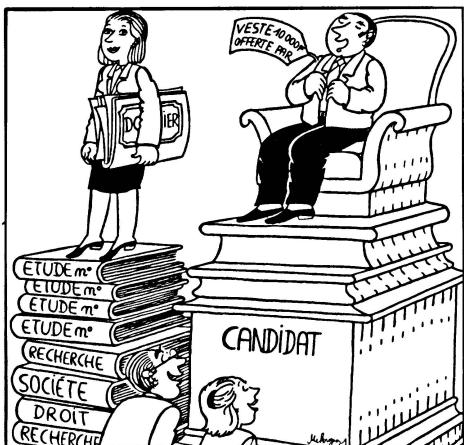
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

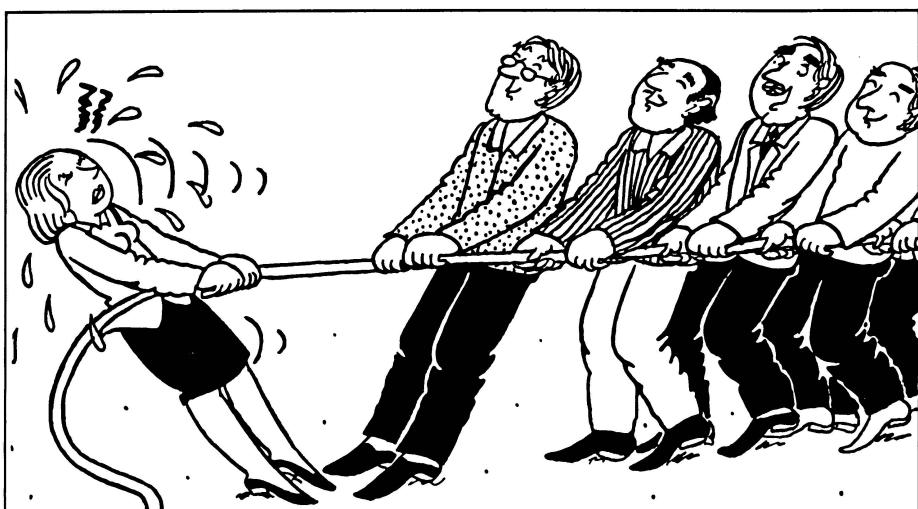


La compétence n'est pas tout...

Elections 91: *vous permettez, monsieur ?*

Favoriser par différents moyens l'entrée des femmes en politique...

Où en sommes-nous concrètement, en cette veille d'élections ?



Quand on provoque la crainte, on risque le rejet. (Dessins Michèle Noverraz)

Quand Heidi apprit qu'elle n'était pas invitée à la grande fête du 700^e, elle ne se mit pas en colère... L'inoubliable héroïne de Johanna Spyri, aussi célèbre dans le monde que le couteau suisse, haussa les épaules et plongea sa tête dans le Larousse. En regard du mot Utopie, qu'elle a vu fleurir dans toute l'Helvétie,

elle lut: conception imaginaire, projet dont la réalisation est impossible... « Ils avaient dit mesures préférentielles en faveur des candidates ? J'ai dû rêver », pensa Heidi...

Revenons sur terre et à aujourd'hui. Vingt ans de droit de vote et d'éligibilité pour les femmes, et dix ans d'égalité entre femmes et hommes inscrite dans la Constitution permettent désormais de disposer



Ô femme immaculée, ne descends pas dans l'arène politique !
(Photo Burkhard)

d'un terrain intéressant, crédible et favorable aux analyses, recherches et réflexions inhérentes à la problématique « femme et politique ».

Aujourd'hui, nombreuses sont les chercheuses, les sociologues ou historiennes à se pencher sur le chemin parcouru depuis 1971. Nombreux sont les politologues ou autres philosophes investiguant le pourquoi et le comment de la situation actuelle.

Comment aborder les élections fédérales de l'automne 91 avec l'espoir de plus d'équité ?

Le rapport publié en mai 1990 par la Commission féminine, intitulé « Prenez place madame ! » suggère quelques pistes.

Le problème, y constate-t-on d'emblée, est celui d'un recrutement spécifique à la fois sous l'angle du sexe, de l'âge et du parti. L'instruction, la socialisation et la conscientisation depuis 1971 sont des sti-

Beaucoup d'ouvrages pour expliciter une situation relativement nouvelle pour la femme. Et déjà un constat amer : la sous-représentation des femmes en politique. Les âmes chagrinées argumenteront que si en 1971 il n'y avait que onze élues au Conseil national, elles sont aujourd'hui une trentaine à occuper des sièges à la Chambre basse. Et vingt ans se sont écoulés...

Peut-on oublier que les femmes représentent 51 % de la population suisse ?

Comment envisager l'avenir des politiciennes... et des politiciens ?

Comment aborder

muli pour la jeune génération, et les forces traditionnellement établies à prédominance masculine se font petit à petit grignoter par des groupements non conventionnels à féminisation croissante.

Femmes alibi incontournables

Qui se présente ? En 1971, 1700 personnes, dont 16 % de femmes, en 1987, 2400 personnes, dont 29 % de femmes. Les critères de sélection favorisent les hommes et en plus les candidats sont rares, donc les candidates encore plus si elles doivent avoir un rayonnement, une activité politique connue et une bonne base électorale. Cela posé, il est devenu incontournable pour les partis de présenter une femme au moins sur leur liste.

Les femmes hésitent, car entrer sur la scène publique entraîne des conséquences pas toujours faciles à assumer : la personne sous les projecteurs est seule, les autres sont dans l'ombre, le mari doit participer en prenant plus de place dans la gestion familiale et il doit laisser sa femme « courir les meetings », ce qui est contraire à toutes les normes traditionnelles.

On écarte d'ailleurs les femmes au nom de la « nature » mais aussi au nom de la « morale » pour éviter de les tenter si jamais elles en avaient envie, car ce ne serait pas « bien ».

En plus, comme il y a peu de femmes en politique, on les utilise partout où il en faut une.

Candidate... pourquoi ?

Nous publions ci-dessous le témoignage d'une candidate romande dont nous préservons l'anonymat. (réd.)

Pourquoi suis-je candidate ?

Sûrement parce que la vie politique nationale et internationale m'intéresse, me passionne, et que j'aimerais agir sur elle. C'est le point de départ nécessaire. Ensuite, comme élue, réélue à un mandat communal, je voudrais joindre les deux bouts de la chaîne.

Mais le monde de la politique est le milieu le plus machiste qu'on puisse imaginer. Comme la pipe, le pouvoir est un attribut masculin et la politique un de ses derniers bastions. Les règles du jeu politique ont été fixées par les hommes, et pour eux seuls, au XIX^e siècle, et être une femme en politique, c'est être très seule.

Comme femme politique, je me sens une responsabilité envers les femmes et j'ai conscience de pouvoir agir pour elles à travers mes initiatives, mes propositions, mes propos, mes actions, et pourtant je sais que non seulement les hommes ne trouveront pas cela nécessaire, mais que même les femmes ne se sentent pas en majorité concernées par l'avancement de leurs causes à travers la politique.

Le droit de vote a modifié un peu les règles, mais l'éducation politique des femmes n'était pas faite, et la révolution politique des femmes prend du temps. Si demain les femmes pouvaient représenter la moitié des assemblées et du gouvernement, ce qui serait normal, mais qui ne se fera pas par la volonté des partis

politiques où les hommes ne veulent pas céder leur place, je suis sûre que le langage en politique changerait, deviendrait plus direct, plus concret, plus simple, refléterait davantage l'expérience quotidienne.

La façon de faire changerait, car les femmes n'aiment pas les conflits et les querelles stériles, elles ont besoin de projets concrets et palpables qui aboutissent ; et la façon d'être changerait aussi. J'ai remarqué que la frontière entre la vie privée et la politique n'existe pas pour les femmes, elles n'ont qu'un seul comportement, et le besoin de se mettre en avant n'est pas le leur.

Je sais que l'excès de médiatisation empêche les gens de comprendre qu'il faut du temps pour réaliser une idée, que la crédibilité des politicien-ne-s en est atteinte et que le droit à l'erreur n'existe plus, et pourtant j'ai la passion de me battre contre l'égoïsme qui laisse les exclus sur le bord de la route et fait les riches plus riches et les pauvres plus pauvres, j'ai la passion de me battre pour la dignité humaine, l'égalité de traitement entre hommes et femmes (en n'oubliant jamais qu'égalité n'est pas forcément équité) pour le respect des enfants ici et partout, des individus quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, quel que soit leur âge.

Je sais mes compétences, je sais que je ne suis sur la liste de mon parti que parce qu'il faut une femme, mais je crois que je peux apporter autre chose que mes collègues masculins, aussi je persévère et j'encourage mes sœurs à se lancer.

Elections fédérales 91: vous permettez, monsieur ?

Au cours des cinq dernières élections fédérales, les femmes ont toujours été moins bien placées sur les listes, et ont très rarement figuré en tête de liste. La surcharge de travail pour les femmes est le vrai problème. Quand elles s'engagent, elles le font plus et mieux que les hommes. Alors qu'un homme accepte même s'il a peu de temps, les femmes se préparent mieux et travaillent deux fois plus, avec un mélange d'exigences éthiques et d'insécurité. Peu de femmes ont une base électorale, et elles doivent donc s'exposer plus. Le sérieux et la compétence comptent moins que de se montrer, le côté réservé ne paie pas et les femmes ne se sentent pas préparées à ce genre de comportement.

Les candidates compétentes, même n'ayant pas beaucoup de chances électORALES, provoquent la peur chez beaucoup d'hommes et de collègues candidats. Cela indispose, et quand on provoque la crainte, on risque le rejet.

Moi, féministe?

On ne doit pas dire qu'on est féministe, politiquement ce n'est pas rentable, le terme est condamné par le public et provoque l'hostilité. Une candidate déclare n'être pas prête à accepter ce genre de compromis: elle ne sera peut-être jamais conseillère nationale, mais elle sera toujours féministe.

Les normes non écrites et les stéréotypes de la féminité pèsent encore beaucoup: on préfère la femme médecin qui a quatre en-

Souvenirs, souvenirs...

Le conflit entre fidélité partisane et solidarité féminine ne date pas d'aujourd'hui. En mai 1965, six ans après l'introduction du suffrage féminin dans le canton de Neuchâtel, lors de l'installation du Grand Conseil neuchâtelois nouvellement élu, on comptait sur les travées huit femmes: deux libérales, dont Janine Robert-Challandes, suffragiste, ancienne présidente de l'Association neuchâteloise pour le suffrage féminin, quatre socialistes, dont Raymonde Schweizer, présidente de cette même association, et deux POP.

Le point important de l'ordre du jour était l'élection au Conseil des Etats (jusqu'en 1971, les deux conseillers aux Etats neuchâtelois étaient élus par le Grand Conseil). La gauche proposa Raymonde Schweizer, en faisant état de ses compétences, et en faisant remarquer également que la nomination d'une femme à la Chambre haute du pays donnerait un élan à la cause suffragiste en Suisse alémanique. La droite proposa quant à elle la confirmation dans leur mandat des deux députés sortants.

Voici comment *Femmes suisses* du 19 juin 1965 relate et commente le vote, sous la plume de Marguerite Pingeon:

« Par le vote qui suivit, on constate que la stricte obéissance partisane joue toujours. Les 63 voix radicales, libérales et PPN vont aux deux députés sortants, contre 52 voix socialistes et POP à Mlle Raymonde Schweizer. On n'a pas été surpris par ce vote qu'on pouvait prévoir, mais on a été quelque peu ébranlé par la discipline implacable des partis. »

Personnellement, je me souviens de la vague de consternation que ce vote avait soulevé jusqu'à Genève dans le milieu suffragiste. Beaucoup de féministes, opposées par principe aux partis politiques, voyaient là une trahison à « la cause ». Elles n'avaient pas compris que la politique est une lutte pour faire avancer des idées et/ou défendre des intérêts. Le sexe n'a aucune importance, à moins qu'il soit le sujet d'un de ces intérêts ou d'une de ces idées à défendre. Ce qui n'était manifestement pas le cas pour la majorité du Grand Conseil neuchâtelois.

Jacqueline Berenstein-Wavre

fants à la juge célibataire. La bagarre, l'égoïsme, l'inélégance, marcher sur les pieds des autres, se mettre en avant, ce sont des comportements que la plupart des femmes ressentent comme très durs et pas naturels.

L'aspect financier ne doit pas être oublié: un candidat mobilise son entourage, car les partis ont des ressources limitées, et les lobbies masculins sont beaucoup plus forts économiquement parlant que les lobbies féminins, quand il y en a.

La solidarité féminine n'est pas un principe qui fonctionne. Les groupes féminins peuvent constituer un soutien électoral, mais certains partis refusent les actions positives au nom de l'égalité entre les sexes.

Quant aux grandes associations féminines, elles sont politiquement neutres et hésitent à s'engager. Les femmes ne se rendent pas compte que la candidate lutte ainsi pour elles. Le retard historique est difficile à rattraper après des siècles d'exclusion.

Ambitieuses et névrosées

Les femmes ont aussi une attitude critique par rapport au jeu politique pratiqué actuellement sur le modèle masculin. Elles doivent convaincre les hommes, les bonnes façons sont importantes, l'égalité, l'émancipation doivent être présentées avec charme, élégance et diplomatie, on accuse les femmes d'être des ambitieuses (!), des névrosées.

Les hommes disent maintenant en avoir assez de « favoriser tout le temps les femmes ». Car faire passer une femme, c'est enlever une parcelle de pouvoir à un homme, et si tout le monde est d'accord de soutenir l'idée qu'il faut plus de femmes dans les assemblées, c'est à condition de ne rien faire: « Ça doit venir naturellement. » Ils ne veulent pas céder leur place.

Une partie non négligeable de la population est ouverte au renforcement de la présence des femmes, mais rien n'est fait et les mêmes gens ne votent pas plus pour les femmes. Les affinités pour les partis sont plus fortes.

Dans les intentions de vote pour 1991, 9 % des sondé-e-s choisiront le sexe du candidat. En 1987, 29 % des candidats étaient des femmes (706 sur 2400) mais seulement 29 femmes furent élues au Conseil national, soit 15 % des sièges (171 hommes).

Le rapport de la commission montre que le préjudice dont souffrent les femmes n'incommode pas trop les personnes qui en sont conscientes: on y est habitué, il n'y a qu'une bonne solution, c'est que les hommes sortants laissent leur place à une femme et militent pour qu'elle passe.

Les femmes sont perçues comme porteuses de bannière, on dit cinq candidats dont deux femmes, pas dont trois hommes, et la femme qui refuse la bannière est accusée de manque de solidarité.

Brigitte Polonovski Vauclair
et Nicole Ruchti

Initiatives : ça fuse!

Les féministes (femmes et hommes) font assaut d'inventivité pour tenter de débloquer la situation.

La sous-représentation des femmes en politique n'intéresse évidemment pas que la Commission fédérale pour les questions féminines... et deux initiatives «privées» sur ce sujet ont vu le jour.

Regroupant des associations faîtières, ligues, groupes, organisations ou comités, les onze mouvements à l'origine de «Conseil national 2000» ne cachent pas leur but: «Que la Chambre du peuple soit composée pour moitié de femmes et d'hommes, assurant ainsi une représentation plus équitable de la population...»

Lancée le 24 janvier dernier, il semblerait qu'elle ne rencontre pas l'agrément unanime des politiciennes averties (cf. FS

politique perdurera si rien n'est entrepris en leur faveur...» Techniquement, l'élection se ferait au moyen de listes séparées, hommes/femmes.

L'accueil mitigé rencontré par les initiatrices pourrait-il recevoir un coup de pouce après les élections de cet automne si le nombre des élues devait «stagner»? Hypothèse de travail...

Autre initiative fédérale, «Femmes et Hommes» lancée par le Parti du travail en automne dernier.

Plus étendue que Conseil national 2000, elle demande que «toutes les autorités fédérales, cantonales ou communales assurent aux femmes et aux hommes une présence et des droits égaux».



Partager les sièges à Genève? Devant l'Hôtel de Ville, l'assaut a déjà commencé... (Photo Cycle d'Orientation)

février 91). Pourtant Simone Chapuis, présidente romande de l'Association suisse pour les droits de la femme (ADF) défend sa légitimité: «Cette initiative s'inscrit tout à fait dans la réflexion actuelle au sujet de notre démocratie, 700e oblige.

Les femmes ont là un projet à promouvoir. La sous-représentation des femmes en

Les arguments sont connus de longue date:

- en Suisse, seulement 17% des femmes sont membres d'assemblées élues;
- le Conseil fédéral et la plupart des gouvernements cantonaux sont encore composés exclusivement par des hommes.

On s'arrête ici, le refrain étant très populaire, donc connu de toutes et de tous...

La simplicité même...

Dans l'hebdomadaire Domaine public (No 1023 du 17.1.91) François Brutsch a lancé l'idée d'une initiative cantonale pour reproduire à Genève le mécanisme de l'initiative Conseil national 2000. Il l'explique ci-dessous pour Femmes suisses.

Historiquement, c'est en partant des cantons qu'ont été conquis le suffrage féminin ou le droit de vote à 18 ans. Le Grand Conseil genevois a l'avantage de fournir une illustration facile de ce que signifie concrètement l'initiative Conseil national 2000.

Il est composé de 100 député-e-s élue-e-s en une seule circonscription, selon le mode de la représentation proportionnelle, 68 hommes et 32 femmes dans la présente législature.

Pourquoi pas 50 hommes et 50 femmes? Pour cela, il suffit de prévoir non plus un bulletin de 100 suffrages mais deux bulletins de 50 suffrages, comprenant respectivement les candidats et les candidates du parti de son choix.

C'est le seul changement, les facultés de biffer des noms ou d'en ajouter issus d'autres listes (mais du même sexe) restent entières.

	avant	après
	H - F	H - F
Parti libéral	16	6
Parti socialiste	9	12
Parti dém.-chrétien	10	4
Parti écologiste	8	5
Parti radical	12	1
Vigilance et MPG	7	2
Parti du travail	6	2
	11	11
	10	11
	7	7
	6	7
	7	6
	5	4
	4	4

Pour Genève, le saut n'est pas bien grand; cela ne veut pas dire qu'il n'est pas nécessaire, mais bien qu'il n'est que plus facile à faire. Avoir 50 députées au lieu de 32, c'est d'une manière rééquilibrer le discours, les préoccupations et les manières d'être du Grand Conseil. Mais c'est surtout préparer le vivier où se forment les candidats aux fonctions d'Exécutif ou aux élections fédérales.

Dans ce sens, une initiative populaire cantonale pourrait rapidement mettre la question à l'ordre du jour à Genève. Lancée cet automne, avec des signatures récoltées pendant les élections fédérales, elle pourrait être soumise au peuple l'an prochain et entrer en vigueur pour les prochaines élections cantonales, en octobre 1993.

Article 70 de la Constitution genevoise (nouvelle teneur)

Généralités: Le pouvoir législatif est exercé par un Grand Conseil de 50 hommes et 50 femmes élus par le Conseil général au scrutin de liste sur l'ensemble du canton, d'après le principe de la représentation proportionnelle tempérée par un quorum de 7%.

François Brutsch

Suisse romande : perspectives mitigées

Enquête dans les partis romands: y a pas le feu...

Neuchât'elles à Berne?

Elles sont six, les candidates à prendre le départ pour la course au Conseil national. Même si leur nombre est plus grand qu'en

Une liste femmes? Non merci!

Jeanne Philippin, candidate du Parti socialiste neuchâtelois, explique les raisons de son opposition.

«La collaboration hommes-femmes doit se faire dans une entente harmonieuse; c'est indispensable pour aboutir à la concrétisation du droit de l'égalité et au changement des mentalités. Il faut réfléchir ensemble et agir ensemble dans un combat politique qui est le même. La présentation de deux listes est en contradiction avec l'attitude et les actions passées et présentes du PSN. D'ailleurs, l'absence d'une section de «femmes socialistes» est un fait significatif... En partant en campagne avec deux listes, nous pouvions aussi susciter l'impression d'une divergence au sein du parti et entamer peut-être sa crédibilité; le (petit) canton de Neuchâtel ne possédant que cinq sièges, notre position est différente de celle des grands cantons comme Zurich ou Berne.

» La consultation faite parmi les femmes du parti a démontré que cette solution ne plaisait qu'à un quart des répondantes. Mais le souhait exprimé par 90% d'entre elles d'avoir au moins deux femmes sur la liste a pu être comblé. D'autre part, les camarades féminines ont estimé qu'il n'y avait pas de discrimination au sein du parti, que l'ouverture est là, mais qu'il reste de grands efforts à faire pour une émergence des femmes en politique. Elles constatent en général un progrès, confirmé par la présence accrue des femmes dans les Conseils généraux et craignent qu'une liste séparée provoque un clivage, une marginalisation et par là un recul des femmes.»

(Propos recueillis par Irène Brossard)

1987 – elles étaient quatre – elles devront faire preuve de beaucoup d'optimisme pour imaginer siéger sous la coupole.

Des cinq partis engagés dans la lutte pour la Chambre basse, seul le Parti radical



Une femme représente-t-elle toutes les femmes?

n'a pas pu trouver de candidature féminine, «et pourtant ce n'est pas faute d'avoir cherché» avoue-t-il, «il y a dans notre parti des femmes capables, mais elles refusent pour diverses raisons»...

On trouve deux femmes chez les socialistes – dont la section neuchâteloise proposait d'établir une liste féminine (voir encadré), deux femmes appartenant au Parti ouvrier populaire, une chez les libéraux et une candidate représentant la nouvelle formation entrée en scène cette année, Ecologie et Liberté.

Au nom de l'égalité, aucun parti n'envisage de promouvoir particulièrement les candidates...

Ne pas chambouler la présentation en vigueur jusqu'à ce jour semble être le mot d'ordre implicite.

L'élection pour le Conseil des Etats ne suscite pas non plus l'engouement des femmes, et ce n'est pas la perte du siège socialiste, que l'on a imputée à Heidi Denys (malgré les services rendus...), qui incitera les femmes à entrer dans ce combat-là.

Vaud: pas de quoi agiter la Venoge...

Le siège vacant de Françoise Pitteloud sera-t-il occupé par une femme? Rien n'est moins sûr. Toutefois, le Parti socialiste estime avoir atteint son objectif minimum en présentant cinq femmes. Laurent Baillif, secrétaire cantonal, précise qu'une majorité de militantes-candidates n'ont pas souhaité figurer en tête de liste, estimant ce mode de faire condescendant. «Ce qui ne nous a pas empêchés, en 87, de déléguer à Berne une représentation mixte», précise Laurent Baillif!

A gauche encore, le POP a souhaité réaliser l'égalité en donnant toutefois un coup de pouce aux femmes puisqu'elles sont neuf à figurer sur la liste... «Toutes des fichées» nous a-t-on dit...

Les écologistes n'ont pas réussi l'équilibre qu'ils désiraient, «seulement» sept femmes sont en lice. Mesures préférentielles: une alternance de présentation entre femmes et hommes.

A droite, ni le PDC avec trois candidates, ni l'UDC présentant quatre femmes, ni le PL avec cinq candidates n'ont pris de mesures préférentielles au niveau des élections. Argument presque identique dans le sens, différent dans les mots, «les candidates partisanes de l'égalité hommes/femmes ne peuvent concevoir des mesures violant ce principe». Un avis que partage la radicale Christiane Langenberg.

Toutefois, son parti «privilégiera» quelque peu ses deux candidates en les plaçant immédiatement après les sortants. Quant au combat pour le Conseil des Etats, il se résume à l'affrontement direct entre la socialiste Yvette Jaggi et le tandem libéro-radical Hubert Reymond et Jacques Martin.

Sur les chemins valaisans

Depuis cinq ans, le PDC possède en son sein un groupement féminin emmené par Monique Paccolat. La campagne de soutien aux candidates (du parti) se fera sous forme de lettres personnelles par un réseau que les femmes organiseront elles-mêmes. Les

instances du parti quant à elles n'ont rien prévu. Le «groupe femmes» créé depuis peu chez les socialistes envisage une campagne spécifique en faveur des candidates. Pour ce qui est des libéraux et des écologistes, aucun coup de pouce aux femmes n'est prévu. Même les radicaux dont la candidate sortante, Rose-Marie Antille, paraît menacée par un camarade de parti, Bernard Comby, ardent défenseur de la cause féminine... n'ont donné signe de soutien aux femmes. Et bien que tous les partis présentent des candidates, aucun siège n'est vacant... Il s'agira pour certaines candidates de pédaler derrière un leader pratiquement assuré d'être élu.

Fribourg: vive les femmes

Les six sièges fribourgeois à repourvoir au Conseil national ont donné des idées et des envies au PS, qui se lance dans la course avec une liste séparée de cinq candidates et cinq candidats. Un souhait émis le 23 juin, lors du congrès de Remaufens, par 87 voix contre 6. Emmenée par la députée Evelyne Krauskopf, dont on dit le plus grand bien, la liste «femmes» a été constituée pour relever un défi important : reconquérir le second siège perdu en 1983, mais aussi «permettre aux femmes d'assurer pleinement leurs responsabilités» (PS dixit).

En perte de vitesse constante, le PCS frappe un grand coup en présentant deux femmes. L'une d'elles, Madeleine Duc, pourrait voir ses chances de siéger à Berne se concrétiser s'il devait y avoir un appariement avec la gauche et les Verts.

Le PDC parie à nouveau sur les chances de la sortante, Elisabeth Déglise, dont la réélection ne paraît pas aller de soi. Son premier mandat à Berne en laisse certaines bien perplexes...

Le PRD compte recueillir les voix des femmes et des jeunes en présentant une ingénierie de 30 ans, Marie-Claude Pasquier, première des «viennent-ensuite» à l'élection au Grand Conseil.

De toute façon, la fin de l'été sera déterminante pour les candidates au Conseil national. C'est en effet à ce moment que seront connues les alliances offrant une chance éventuelle à une Fribourgeoise de s'asseoir à Berne.

Jura: tous égaux, surtout certains

Souvent cité pour son anticonformisme, le canton du Jura ne fera pas la part belle aux femmes lors de la prochaine élection aux Chambres. Le combat qui se déroulera dans la république se cristallisera entre la droite, détentrice des deux sièges, et la gauche, exclue du Législatif fédéral depuis 1987, quand Valentine Friedli renonça à un nouveau mandat...

Et même si le PDC revendique la parité pour les deux Chambres en proposant chaque fois un homme et une femme, c'est tout de même le candidat sortant qui vient en tête de liste...

Quant au Parti libéral radical – deuxième force politique du Jura – il semble très à l'aise pour répondre à la question de l'absence de femmes sur les listes, «nous aimerais bien, mais nous n'en avons pas trouvé»... Et Pierre Etique, conseiller national sortant, d'ajouter, «cet état de choses est très décevant quand on s'occupe, comme moi, du recrutement. N'y voyez surtout pas d'antiféminisme de la part de mon parti; mais il ne faut pas non plus que la présence des femmes sur une liste devienne une obsession»...

A gauche, la volonté de récupérer le siège perdu et la réunification ont motivé le PSJ à présenter «des gros calibres» pour le Conseil national, le mot «calibre» ne s'appliquant évidemment qu'à des hommes. Relevons toutefois que pour la course aux Etats c'est la plus jeune députée au parlement, Corinne Juillerat, qui accompagnera le maire delémontain Jacques Stadelmann. Elle est une candidate «qui en veut», mais à côté du charisme de son colistier, il est fort à parier qu'elle devra attendre son tour.

Genève: retombées de la grève

Le syndrome «14 juin» a eu quelques retombées à Genève, où les listes ont été votées par les délégués à cette période : le Parti du travail et le Parti radical présentent chacun dix candidats, cinq hommes et cinq femmes, placés alternativement sur les listes avec cependant un homme en tête. Le Parti écologiste affiche quatre hommes et quatre femmes, mais le candidat sortant n'est que deuxième sur la liste, c'est une candidate qui fait la tête, poussée par les siens.

Les libéraux n'ont trouvé qu'une femme et quatre hommes dont trois sortants, les chances féminines apparaissent nulles. Le Parti démocrate-chrétien propose deux listes de cinq, cinq «jeunes» dont une candidate et cinq «vieux» dont deux candidates. Là aussi, les deux sortants restent favoris. Quant au Parti socialiste, il soumet à l'électeur deux listes, six femmes sur l'une et sept hommes sur l'autre. Officiellement, cette proposition devrait permettre au parti de placer une femme au Conseil national et peut-être aussi de garder les hommes sortants en gagnant un siège de plus.

Deux partis s'affichent donc comme favorables à l'élection d'une femme, le PS et le PEG, et on peut aussi noter que le Parti radical pour la première fois présente autant de femmes que d'hommes et placés alternativement sur la liste ; si les électeurs de ce parti ne sont pas trop misogynes (ce que certaines voix glissent dans l'oreille), une femme pourrait aussi passer... on peut toujours rêver.

Bureaux de l'égalité: prudence de mise

A Genève, la déléguée Marianne Frischknecht est candidate et cela semble avoir paralysé un engagement que l'on est pourtant en droit d'attendre, («ce serait jeter de l'huile sur le feu») d'un organisme créé justement pour rétablir un équilibre ou tout au moins s'investir dans une tentative. La hiérarchie a, paraît-il, été formelle et «un service de l'Etat n'a pas à donner des consignes de vote pour des élections fédérales, ne peut pas s'engager sur le plan politique».

Françoise Pache, la déléguée vaudoise, ne considère pas la tâche de soutenir les candidates comme une priorité de son mandat tout neuf, mais la sous-représentation des femmes en politique «mérie que l'on s'en occupe»...

Au pays des treize étoiles, le Bureau à l'égalité n'est pas encore né, c'est la commission féminine qui a sollicité une manne gouvernementale pour agir en faveur de la promotion des candidates. Le souhait pour cette campagne est clair, envisager un programme commun auquel les candidates de tout bord puissent se rallier.

Le Bureau du Jura, doyen avec plus de dix ans d'existence, s'est toujours investi, mais après analyse de la situation et des candidats en présence, il a décidé de ne pas se mobiliser «outre mesure» en regard des chances réelles puisque les candidats sortants se représentent...

«Nous concentrerons nos efforts sur les élections communales de 1992» nous a précisé Fabienne Gigandet.

A Neuchâtel, c'est la première fois que les élections ont lieu depuis la naissance du Bureau de l'égalité et de la famille, une certaine «discréction» lui a été demandée ; on veut avant tout éviter des remous...

Comme le précise Marlène Micheloni, «nous soutiendrons toutes les initiatives entreprises en faveur des femmes, et nous diffuserons à toutes les associations féminines la brochure éditée, pour la circonstance, par le Bureau fédéral pour l'égalité».

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il reste deux mois avant les élections, donc tout cela pourrait encore évoluer... avec bonne volonté et imagination.

Quant au Conseil des Etats, à l'heure où nous mettons sous presse la droite présente deux messieurs, un radical et un libéral, et la gauche un socialiste. Il avait été question d'une candidate communiste, mais pour l'instant c'est au point mort.

**Brigitte Polonovski Vauclair
et Nicole Ruchti**
(Collaboration : Irène Brossard, Béatrice Berset Geinoz, Cilette Cretton)

Suisse alémanique : stratégies diverses

Peu de listes de femmes, mais ici ou là des campagnes bien ciblées.

Dans les cantons alémaniques, aucun parti n'est allé si loin que les Verts soleurois – que dis-je, les Vertes soleuroises – qui proposent une seule liste pour le Conseil national, composée uniquement de femmes. Il faut admirer la beauté du geste, mais préciser que le « sacrifice » des hommes n'est pas très grand : aucun sortant n'a dû céder sa place à une candidate et les écologistes n'ont que peu de chances de décrocher un siège.

Ailleurs, selon un tour d'horizon qui ne prétend pas être exhaustif, les listes purement féminines au début août ne faisaient pas légion. A Zurich, la question a provoqué de vives discussions au sein du Parti socialiste. La plupart des hommes, s'ils ont bien pris part au vote final, ont prudemment évité de se prononcer sur ce sujet boomerang. La controverse a eu lieu entre femmes. Les unes soutenaient le principe d'une liste mixte, qui place en tête, juste après les sortant-e-s, un bloc de femmes, puis fait alterner régulièrement candidat et candidate.

« Non au ghetto, nous n'avons pas besoin de bâquilles », argumentaient les plus virulentes. Des considérations tactiques ont aussi été avancées : pourquoi perdre les voix ramenées par des locomotives masculines, comme Moritz Leuenberger par exemple ?

Séparatisme efficace

Les deux conseillères nationales qui se représentent étaient favorables à la mixité. A deux contre un-e, la liste de femmes toutefois l'a emporté. Ses partisans ont rappelé les exemples de Berne, où les femmes avaient pu garantir deux sièges, malgré une délégation socialiste en perte de vitesse. De même à Winterthour aux élections communales en 1990, où le nombre des sièges féminins (socialistes toujours) a passé de 1 à 5. Il est vrai que dans les deux cas, les listes femmes n'ont recueilli qu'un tiers des voix. Autre argument, au-delà des élections : une liste de femmes, et la campagne particulière qui en résulte, est un excellent moyen de motiver des militantes à long terme.

Pas de listes séparées au Parti radical, qui laisse à sa base le soin de composer



Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis le 7 mai 1972, date de la première Landsgemeinde de Glaris où participaient les femmes.

l'ordre des listes. Les femmes ne tirent pas parti de cette consultation interne – 4000 membres sur 18 000 s'y sont prêté. Sur la liste de la ville, on trouve trois femmes bien placées (rangs 2 à 4), une seule sur la liste du reste du canton (rang 1).

L'assemblée des délégué-e-s ratifiait ces choix. Elle s'est contentée d'éliminer le nom d'une candidate. Son crime ? Elle est la présidente de la Société suisse pour la protection de l'environnement, et, surtout, elle avait, en avril lors des élections au conseil d'Etat, signé un appel à voter pour toutes les candidates en lice, parmi lesquelles ne se trouvaient malheureusement pas de radicale, mais une socialiste et une écologiste. La proposition de tracer le nom de cette radicale dérangeante est venue de son concurrent le plus direct dans le district...

Mais même en position de pointe, tout n'est pas encore gagné. Une analyse des élections au Grand Conseil zurichois a montré que, si l'on compare la place des candidates sur les listes et les rangs finalement obtenus, les femmes toutes ensemble ont été rétrogradées de 200 places. Résultat : la part des députées est même plus faible qu'il y a quatre ans. A Lucerne, en revanche, les femmes sont dix de plus, soit une augmentation de presque 5 %, à siéger depuis ce printemps au Grand Conseil. La recette, qui va être à nouveau appliquée

pour cet automne : la campagne lancée par un comité rassemblant des représentantes de tous les partis et toutes les organisations féminines « élisez des femmes dans les autorités ». Cartes postales, affiches, feuilles volantes font leur apparition avant chaque élection, communale, cantonale, fédérale, dans le canton. Les conséquences se font aussi sentir dans les partis. Sous la pression des militantes, les socialistes et les Verts ont placé des femmes en tête de liste pour le Conseil national, alors que chaque fois un homme passait pour le grand favori.

La mobilisation des organisations déjà existantes est aussi la carte sur laquelle mise le Bureau de l'égalité de Bâle-Campagne. Le bureau, pour les élections cantonales au début de l'année, avait prévu de distribuer des cartes postales recommandant de voter femme. Un député s'était ému de cette ingérence d'un office administratif. Avec la bénédiction du gouvernement, le bureau avait quand même pu organiser une rencontre avec toutes les candidates et leur présenter un dossier avec tous les points chauds concernant les femmes pour la législature à venir. Des actions sont à nouveau prévues pour cet automne. A Zurich, le bureau n'a pas mis d'actions spéciales sur pied. L'accent est mis pour le moment sur d'autres domaines d'activités.

Catherine Cossy